

REÇU LE 08 MAI 2017



## Municipalité de Saint-Juste-du-Lac

### Extrait du procès-verbal d'une réunion

Régulière du Conseil municipal de la **Municipalité** de Saint-Juste-du-Lac, tenue à l'édifice municipal

*Le 2 mai 2017 à 19 h 30*

*Étaient présents :*

*Madame Céline Dubé-Ouellet, maire,*

*Messieurs les conseillers : Yves Fontaine, Mario Guimont et André Langlais*

*Madame la conseillère Denise Lord St-Pierre*

*Formant quorum et agissant sous la présidence de madame Céline Dubé,*

Municipalité Alliée contre la violence conjugale  
Résolution 2017-05-72

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a le droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que, dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli des femmes et enfants et a offert plusieurs services ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU que la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est résolu de proclamer Saint-Juste-du-Lac municipalité alliée contre la violence conjugale.

**Adopté à l'unanimité**

Copie certifiée conforme ce 5 mai 2017

CÉLINE DUBÉ OUELLET, maire

(SIGNÉ) :

Claudine Caron, secrétaire adj.

(SIGNÉ) :

  
Claudine Caron

Secrétaire/trésorière adj.

**L'ENTREPARC SAINT-JUSTE-DU-LAC**

28 chemin Principal, Saint-Juste-du-Lac G0L 3R0 Téléphone : 418-899-2855 Fax : 418-899-2938

Courriel : [info@saintjustedulac.com](mailto:info@saintjustedulac.com) [www.saintjustedulac.com](http://www.saintjustedulac.com)